



## **Offre d'emploi**

### **Journalier-chauffeur**

### **Poste temporaire 6 mois**

*Située dans la MRC des Pays-d'en-Haut, la Municipalité de Morin-Heights compte près de 4 900 citoyens, dans un territoire d'une superficie de près de 60 km<sup>2</sup>, en plein développement.*

*La Municipalité se compose d'une trentaine d'employés dynamiques, passionnés et dévoués au service des citoyens. Le Service des travaux publics et des infrastructures apporte un soutien technique dans la réalisation de divers projets et dans la mise en place des opérations inhérentes au Service.*

#### **SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS**

Sous la coordination du directeur du Service des travaux publics et des infrastructures, le titulaire de l'emploi conduit principalement des véhicules et de la machinerie et doit en assurer la maintenance de base. De façon non limitative, il s'occupe de l'entretien et de la maintenance des équipements et immeubles municipaux. Il assure l'entretien des réseaux routiers et d'aqueduc de la Municipalité.

#### **RESPONSABILITÉS PRINCIPALES**

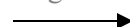
- Entretien des chemins, routes et aqueducs;
- Entretien des bâtiments et parcs;
- Entretien des équipements municipaux, véhicules et machinerie;
- Déneigement et activités connexes;
- Utilise l'équipement requis pour le chargement des véhicules, lorsque requis.

#### **CONDUITE DE VÉHICULES**

- Conduire des camions pour transporter du sable, du gravier ou autre matière utile aux travaux de voirie ou de la neige, lors du déneigement ou sablage des routes en hiver;
- Procéder à l'inspection quotidienne de tout véhicule, équipement mécanique ou toute machinerie avant son utilisation et en faire l'entretien sommaire préventif;
- Compléter les rapports quotidiens d'utilisation des véhicules ou d'équipement mécanique et autres rapports pertinents;
- Conduire une camionnette pour assurer ses déplacements sur les divers chantiers.

#### **ENTRETIEN DES IMMEUBLES MUNICIPAUX**

- Nettoyer régulièrement le garage municipal;
- Faire l'entretien des terrains de la Municipalité : coupe de gazon, entretien des parcs, maintien de la propreté.





## Offre d'emploi

### Journalier-chauffeur

### Poste temporaire 6 mois

#### **ENTRETIEN DES CHEMINS, ROUTES ET AQUEDUCS**

- Signaler toute amélioration requise à l'état des chemins;
- Réparer et asphalté les routes;
- Vérifier et réparer les bordures de chemin;
- Nettoyer les fossés de façon manuelle;
- Poser et réparer les ponceaux, les dégeler en hiver, au besoin;
- Inspecter, localiser et installer la signalisation routière;
- Signaler toute amélioration souhaitable de la signalisation;
- Réparer la signalisation endommagée;
- Procéder à l'enlèvement des ordures, des différents objets et animaux morts pour assurer l'hygiène du milieu;
- Agir comme signaleur lors de travaux routiers;
- Procéder au débroussaillage le long des routes et autour de la signalisation;
- Procéder à l'installation, l'inspection, l'entretien et la réparation des réseaux d'aqueduc;
- Procéder au démontage de barrages de castors, au besoin.

#### **EXIGENCES REQUISES**

- Secondaire V;
- Permis de conduire classe 1 ou 3 valide;
- Bilinguisme fonctionnel;
- Minimum 2 ans d'expérience, polyvalence requise.

#### **CONDITIONS DE TRAVAIL**

- Les conditions de travail, les avantages sociaux et la rémunération sont ceux prévus à la convention collective en vigueur;
- Le taux horaire pour 2024 se situe à 31.01 \$
- Poste temporaire 6 mois avec possibilité de prolongation

La Municipalité de Morin-Heights souscrit au principe d'égalité en emploi. Les personnes intéressées à poser leur candidature peuvent transmettre leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation, au plus tard, le vendredi **15 novembre 2024 à 10h00** par courriel à [travauxpublics@morinheights.com](mailto:travauxpublics@morinheights.com) ou par la poste à l'adresse suivante. 567, chemin du Village, Morin-Heights (Québec) J0R 1H0. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue. Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.